



TABLE RONDE

L'ÉTAT DE DROIT A-T-IL RÉSISTÉ LORS DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 ?

02 décembre 2022

Conseil d'État - Salle d'Assemblée
générale

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - DIFFUSION EN DIRECT SUR YOUTUBE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Société de législation comparée - Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Vendredi 2 décembre 2022, la [Société de législation comparée](https://legiscomcompare.fr) organise un colloque en partenariat avec l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, consacré à l'État de droit et la crise sanitaire.

L'Etat de droit a-t-il résisté lors de la crise sanitaire du Covid-19 ?

La section *Droit de l'action publique* de la Société de législation comparée, poursuivant ses travaux qui avaient donné lieu à une première journée d'étude le 17 juin 2021, vous invite à une seconde conférence.

Les contributions établies sur la situation de nombreux pays, en réponse à un nouveau questionnaire, seront mises en ligne sur le site internet de la Société de législation comparée (legiscomcompare.fr) avant le colloque : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, MERCOSUR (Argentine, Brésil, Uruguay), Sénégal et Togo.

La synthèse de ces contributions sera présentée à l'occasion de deux tables rondes consacrées à la confection de la norme sanitaire et au contrôle du juge durant la crise sanitaire. Ces synthèses seront suivies d'un débat avec la salle et les auteurs présents des contributions par pays.

Programme

Accueil des participants à 9h

09h30 - **Propos introductif**

Bernard STIRN, président de la Société de législation comparée, président de section honoraire au Conseil d'État, membre de



l'Institut (Académie des sciences morales et politiques)

09h45 - Première table ronde : **La confection de la norme de crise sanitaire**

Laurent DOMINGO, maître des requêtes au Conseil d'État Charles Vautrot-Schwarz, professeur à l'Université de Paris-Saclay

Débat

11h00 - Seconde table ronde : **Le contrôle du juge durant la crise sanitaire**

Sébastien FERRARI, maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'État Régis Froger, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Débat

12h15 : **Propos conclusif**

Didier Le PRADO, président de la section Droit de l'action publique de la Société de législation comparée, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre des avocats aux Conseils

Accès

Pour assister en présentiel, dans la limite des places disponibles, merci d'envoyer vos nom, prénom et fonctions avant **le 30 novembre** auprès de la [Société Législation Comparée](#).

Le colloque sera également diffusé en direct sur la [chaîne Youtube de la Société de législation comparée](#).